

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.T.A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse . . . 20 »
L'Étranger . . . 25 »
Réclames . . . 50 »

Nouvelles du jour

Offensive franco-anglaise à l'est d'Amiens. Sensible recul allemand.

Le front de Soissons à Reims est encore tout vibrant des grands événements qui s'y sont accomplis depuis le 18 juillet, qu'un nouveau coup retentissant du maréchal Foch appelle tous les regards sur un autre secteur du théâtre occidental.

Le résultat immédiat de ce premier succès est de libérer Amiens de la menace qui pesait sur cette ville, depuis que les Allemands s'en étaient approchés de si près, et de rendre ainsi pleine sécurité aux communications entre le centre et l'aile nord du front franco-anglais.

On a lu, hier, avec une extrême surprise, les révélations du Corriere d'Italia sur les propositions de paix que les Alliés auraient faites à l'Allemagne avant la grande offensive que celle-ci engagea au mois de mars.

La Germania, organe catholique berlinois, donne à entendre que la résistance du gouvernement allemand aux vœux des Lituanais au sujet du choix de la future dynastie provient essentiellement de la jalousie qui anime certaines maisons princières d'Allemagne à l'endroit de la maison d'Arch-Maimie cour intrigant pour avoir l'honneur de fournir le nouveau roi de Lituanie.

En Hollande, Mgr Nolens, chef du parti catholique, aurait passé la main, pour la constitution du nouveau cabinet, à M. Sevensier, actuellement ministre des Pays-Bas auprès du Saint-Siège.

Une enquête vient d'être faite en Allemagne sur les salaires payés dans l'industrie de guerre. Le recensement a porté sur 780,000 ouvriers et ouvrières - dont 260,000 femmes. Ce n'est pas à la totalité du personnel occupé dans les usines fabriquant le matériel de guerre; il s'agit seulement des entreprises dans lesquelles il y a eu, en 1917, des grèves ou menaces de grève pour obtenir une amélioration de salaire.

Des journaux tchèques de Prague annoncent que, sous des influences protestantes, un mouvement se prépare, dans certains milieux catholiques hongrois, en vue de créer une Eglise tchèque autonome, dégagée des influences étrangères, c'est-à-dire de

quart, de 40 à 50 marcs. Il n'y en a que deux sur cent qui gagnent plus de 50 marcs.

On est fort loin, comme on voit, des salaires fantastiques que des on dit acceptés de confiance représentaient comme étant de règle dans l'industrie de guerre.

D'ailleurs, si les salaires étaient si beaux, on ne verrait pas les fournisseurs de l'armée gorgés de millions.

Les réclamations ouvrières et le Conseil fédéral

On nous écrit de Berne: En répondant au comité d'Ollen, le Conseil fédéral s'était réservé d'examiner plus à fond la question de l'allocation supplémentaire pour le personnel fédéral. Il s'était déclaré prêt à tenir compte largement de la situation et à entendre le personnel à ce sujet.

Une conférence a eu lieu hier jeudi à ce propos; elle a eu les plus heureux résultats et a amené une détente complète. D'abord, les délégués se sont rendus aux raisons de M. Molta, sur la question de l'avance de traitement à faire au cours de ce mois. L'avance sera égale à un mois de traitement: maximum 300 fr. pour les hommes ayant charge de famille, l'avance sera de 300 fr., quel que soit le chiffre du traitement.

Quant à l'allocation supplémentaire, M. Molta a d'abord mis en discussion une solution qui prend pour base le sixième pour cent de l'allocation votée l'année dernière, avec un minimum de quatre cents et un maximum de six cents francs. Les délégués du personnel maintenaient cependant leur demande d'une allocation uniforme de six cents francs, sans distinction d'employés mariés ou célibataires. Alors M. Molta, considérant qu'il n'était pas juste de mettre sur un pied égal les célibataires et les pères de famille, a proposé une allocation de quatre cent cinquante francs pour les célibataires et de six cents francs pour les pères de famille. Les délégués étaient cependant d'avis qu'il fallait aller jusqu'à cinq cent quarante francs pour les premiers.

Enfin, M. Molta préconisa une allocation de cinq cents francs en faveur des célibataires et des hommes mariés sans enfants, plus un supplément de cinquante francs par enfant en faveur des pères de famille. Cette solution a fini par rallier les suffrages des délégués du personnel, qui la jugèrent entièrement satisfaisante. M. Molta s'est assuré, de son côté, le consentement de ses collègues et des organes des Chemins de fer fédéraux.

Accord définitif

Dans une séance tenue hier jeudi, après midi, le comité d'action d'Ollen, le comité de la Fédération suisse des syndicats ouvriers et le comité directeur du parti socialiste suisse ont pris connaissance des pourparlers de la matinée avec M. le conseiller fédéral Molta, concernant l'allocation du supplément subsidiaire de renchérissement au personnel fédéral. La délégation du personnel a déclaré qu'elle considérait les résultats des pourparlers comme base convenable de la discussion qui aura lieu aux Chambres. La conférence a pris acte de cette déclaration; puis, considérant que les divergences relatives aux revendications générales du congrès ouvrier de Bâle ne sauraient justifier la proclamation de la grève générale, la conférence a décidé à l'unanimité de déclarer le différend liquidé.

Le nouvel impôt de guerre

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet d'article constitutionnel concernant la perception d'un impôt fédéral de guerre renouvelé.

Voici les dispositions essentielles: 1. La Confédération perçoit un impôt extraordinaire destiné à faire recouvrer en partie le capital qui aura été dépensé pour la mobilisation des troupes. Cet impôt sera perçu par périodes de trois ans et renouvelé jusqu'à ce que le rendement provenant à la Confédération, additionné au produit des perceptions déjà faites et à celui de l'impôt sur les bénéfices de guerre, ait atteint les trois quarts du capital dépensé pour la mobilisation des troupes. 2. En ce qui concerne le paiement de l'impôt, les personnes physiques et morales acquiescent sur leur fortune et sur le produit de leur travail. L'impôt est dû sur toute fortune excédant 10,000 fr. et sur tout produit du travail supérieur à 2500 fr. en ce qui concerne les célibataires et à 3000 fr. en ce qui concerne les personnes mariées. 3. Le Conseil fédéral estime que le nouvel im-

pôt de guerre rapportera 59 millions de plus que le précédent, soit 182 millions, dont 145 millions reviendront à la Confédération.

La guerre européenne

Offensive franco-anglaise au sud-est d'Amiens

Journée du 8 août

Communiqué français du 8 août, à 3 heures après midi:

Ce matin, à 5 heures, les troupes françaises, en liaison avec les troupes britanniques, ont attaqué dans la région sud-est d'Amiens. L'attaque se développe dans des conditions favorables.

Communiqué anglais, du 6, après midi:

A l'aube, ce matin, la quatrième armée britannique et la première armée française, sous le commandement du maréchal sir Douglas Haig, ont attaqué sur un large front, à l'est et au sud-est d'Amiens. Les premiers rapports indiquent que l'attaque progresse d'une manière satisfaisante.

Communiqué français du 8, à 11 h. du soir: L'attaque effectuée ce matin par nos troupes, au sud-est d'Amiens, en liaison avec les troupes britanniques, s'est poursuivie dans de bonnes conditions. Les détails connus figurent au communiqué britannique.

Communiqué britannique du 8, au soir:

Les opérations commencées, ce matin, sur le front d'Amiens, par la première armée française, sous le commandement du général Debenev, et la quatrième armée anglaise, sous les ordres du général Sir Henri Rawlinson, se développent favorablement. Les troupes alliées avaient été massées à l'aube de la nuit, à l'ouest de l'ennemi. A l'heure fixée pour l'attaque, les divisions françaises, canadiennes, australiennes et anglaises, soutenues par un grand nombre de tanks britanniques, se sont lancées vers les positions allemandes, sur un front de plus de 20 milles, depuis Braches-sur-Avre jusqu'aux environs de Morlancourt.

L'ennemi a été surpris et, sur tous les points, les troupes alliées ont fait des progrès rapides. De bonne heure, tous nos objectifs avaient été atteints sur l'ensemble du front d'attaque. Pendant la nuit, l'avance de l'infanterie alliée s'est poursuivie, vivement soutenue par la cavalerie britannique, les tanks légers et les batteries d'artillerie lourdes. En certains points, la résistance des divisions allemandes a été brisée après de vifs combats. Nos troupes ont fait de nombreux prisonniers et capturé des canons.

Les troupes françaises, attaquant avec une grande bravoure, ont traversé l'Avre et, en dépit de la résistance de l'ennemi, ont enlevé les défenses allemandes.

Au nord de la Somme, la plupart des objectifs fixés ont été atteints avant midi; mais, dans les environs de Chipilly et au sud de Morlancourt, des détachements ennemis ont opposé une résistance prolongée. Dans ces deux endroits, de durs combats ont été livrés; mais, finalement, nos troupes ont surmonté la résistance de l'infanterie allemande et ont atteint leurs objectifs.

Au sud de la Somme, grâce à la bravoure de l'infanterie alliée, le terrain a été gagné et la plupart de ses attaques, nous avions atteint dans l'après-midi, sur les points principaux de tout le front de bataille, les derniers objectifs fixés pour la journée. Appuyée par nos tanks légers et nos autos blindées, notre cavalerie a dispersé l'infanterie et s'est portée au delà de nos objectifs, bousculant les convois allemands en retraite, s'emparant de plusieurs villages et faisant de nombreux prisonniers.

La ligne générale atteinte par nos troupes passe par Le Plessier-Rozainvillers, Beaucourt-en-Santerre, Chât. Framerville, Chipilly, ouest de Morlancourt. Il est impossible, à l'heure actuelle, d'évaluer le nombre des prisonniers et des canons, ainsi que l'importance du matériel capturé; mais on signale déjà que plusieurs milliers d'ennemis et un grand nombre de canons sont tombés entre nos mains.

Communiqué allemand du soir: Les Anglais ont attaqué entre l'Ancre et l'Avre. L'ennemi a pénétré dans nos positions.

Commentaires

Paris, 8 août. La Liberté dit que le champ de bataille s'étend approximativement entre Montdidier et Albert; à mesure près de 25 km. Nos troupes sont parties à l'assaut sans préparation d'artillerie. Des divisions allemandes étaient en pleine re-

leve et n'ont pas pu tenir contre l'élan des Français et des Anglais. Aux dernières nouvelles, la profondeur de l'avance générale était très satisfaisante. L'attaque a été menée sur les deux rives de la Somme par d'importants effectifs anglais, qui ont assumé la tâche la plus considérable de l'opération. Le premier résultat apparent de cette offensive est le dégagement d'Amiens.

Le bombardement de Paris

Paris, 8 août. (Havas) — Le bombardement de la région parisienne continue.

Bombardement de Douai

Le correspondant de l'agence Wolff au front annonce que l'ennemi, depuis quelque temps, a recommencé ses attaques aériennes contre Douai. Des bombes de plus gros calibre sont tombées dernièrement dans toutes les parties de la ville. Dans la nuit du 14 au 15 juillet, ainsi que le 29 juillet, les deux églises de Notre-Dame et de Saint-Pierre ont été sérieusement endommagées. Tout est brisé autour des autels.

La retraite allemande au nord de la Marne

Du Temps de Paris, sur la retraite allemande au nord de la Marne: « Il est certain que, si l'ennemi a réussi à retraiter sans catastrophe, s'il a réussi par une utilisation incontestable judicieuse du terrain, et notamment par l'échelonnement aux carrefours de milliers de nids de mitrailleuses, à faire repasser la rivière à ses gros canons et à la plupart de ses divisions, il a laissé de belles plumes dans la bagarre. D'abord, il a perdu une trentaine de mille prisonniers; ensuite, nous lui avons infligé, sur certains points, notamment sur la Marne et à l'est de la poche, de rudes hécatombes; il a abandonné sur le terrain des millions de projectiles de tous calibres et a fait sauter des dépôts entiers qu'il ne pouvait évacuer; et surtout, il a fait décimer bon nombre de ses meilleures divisions pour couvrir le repli des autres.

L'œuvre d'un obus

La Strassburger Post annonce que, le 15 juillet, au début de l'offensive de la Marne, un obus a tué tout l'état-major du 105^e régiment d'infanterie « König Wilhelm II von Württemberg ».

La guerre sur mer

Attaque d'un bateau-hôpital

Vienne, 8 août. La section de la marine du ministère de la guerre communique:

Dans la nuit du 6 août, le bateau-hôpital Baron Call a été attaqué à la bombe par des avions, alors qu'il croisait en dehors du port de Durazzo. Sur 16 bombes lancées par l'ennemi, 13 sont tombées dans le voisinage immédiat du navire, sans toutefois l'atteindre. Dans l'après-midi du même jour, le navire-hôpital se rendait de Durazzo vers le nord, avec près de 1000 blessés à bord, lorsque, à la hauteur de Dulcigno, il fut attaqué par un sous-marin ennemi, qui lança trois torpilles. L'une d'elles toucha le but, mais ne fit pas explosion; les deux autres manquèrent le navire.

Les événements de Russie

Le soviét d'Arkhangel

Milan, 8 août. De Moscou au Corriere della Sera: « La suite de l'occupation d'Arkhangel par les Alliés, Trotzky publie une proclamation désavouant le soviét de cette ville et ordonnant l'arrestation de ses membres comme déserteurs.

Les Alliés et la Russie

Arkhangel, 9 août.

(Havas) — Le gouvernement du pays du Nord adresse à la population une proclamation, disant:

- Le pouvoir légal des bolchévistes est tombé, car ils ont trahi le pays à Brest-Litovsk. En l'absence d'un pouvoir légal pour la Russie, nous prenons la charge du gouvernement du pays du Nord. Nous informons les populations que, dès aujourd'hui, le gouvernement du pays du Nord est confié aux membres de la Constituante et aux représentants des zemvos de districts, qui remettront le pouvoir aussitôt que la Russie aura choisi un gouvernement. Le but du gouvernement est: 1. La régénération de la Russie; 2. La défense du pays du Nord et de toute la nation contre les violations territoriales de l'Allemagne et de la Finlande; 3. La réunion à la Russie des peuples qui lui furent enlevés; 4. Le rétablissement de l'ordre légal et des libertés politiques et religieuses; 5. Le droit des travailleurs sur la terre; 6. La défense des intérêts du travail, d'accord avec les intérêts politico-économiques; 7. La suppression de la famine. Le gouvernement s'appuiera sur les populations et compte sur l'Amérique et les Alliés.

Les camps pour l'armée américaine

Le Bulletin des ingénieurs civils de France, qu'on nous envoie parce qu'il cite un article de la Liberté sur les mines de fer en Suisse, fournit, d'autre part, d'intéressants détails sur la rapidité avec laquelle on a installé des camps pour l'armée des Etats-Unis. Ces renseignements sont fort utiles pour notre pays, où les mobilisations requièrent de nombreux locaux et où l'épidémie de grippe aurait nécessité la construction accélérée d'hospices pour nos soldats malades.

Le rassemblement de nombreux soldats n'a pas conduit l'administration militaire américaine à réquisitionner les bâtiments publics, les écoles par exemple, car elle estimait que c'était là un mauvais calcul qui aboutissait à entraver l'instruction publique, à détériorer gravement les locaux scolaires, sans qu'on arrivât à installer la troupe d'une manière appropriée à ses besoins. On a donc construit des baraques.

En l'espace de six mois, on a ainsi établi seize camps militaires contenant 26,000 bâtiments pouvant recevoir 675,000 hommes, soit en moyenne 42,000 hommes par camp et 225 par bâtiment.

Ces constructions ont été faites sans fin inutile, mais avec solidité et en donnant satisfaction à toutes les exigences des chefs militaires. C'est le 17 mai 1917 que le secrétaire d'Etat à la guerre chargea le brigadier général Little d'installer des camps pour le logement des soldats. Le brigadier général constitua une commission d'études, qui créa un comité d'exécution comprenant des militaires, des ingénieurs civils, des architectes et des entrepreneurs. Ce comité se divisa lui-même en quatre sections. Du 31 mai au 27 juin, les plans étaient successivement dressés et approuvés; les premiers travaux commençaient déjà le 13 juin; tous avaient commencé au moins avant le 6 juillet. Le 4 septembre, il y avait déjà des logements pour 450,000 hommes. Le 5 décembre 1917, tous les camps étaient achevés, et tous étaient pourvus d'infirmeries. On avait, en même temps, construit, à proximité, des écuries pouvant recevoir jusqu'à dix mille chevaux. On avait employé dans ces constructions 750,000 mètres carrés de papier goudronné pour toitures, 3 millions 200 mille mètres carrés de planches pour murs et cloisons, 314,000 barils de ciment; on avait installé 450,000 mètres de tuyaux en bois ou en fonte, 3550 bouches d'eau et 120,000 mètres de tuyaux d'incendie. Le terrain occupé par les camps a une superficie totale de 680 kilomètres carrés, c'est-à-dire à peu près trois fois la superficie du canton de Zoug.

L'affaire Malvy

Voici les divers votes de la Haute-Cour française relativement à l'affaire de l'ex-ministre Malvy :

1° Question de savoir si le Sénat était compétent ou non et cela pour tout chef d'accusation : 102 oui, 74 non, 6 abstentions.

(Un sénateur de gauche proposait que le Sénat ne se reconnût compétent que pour les faits dénoncés par M. Daudet, ce qui eût entraîné l'acquiescement certain. D'autre part, une tentative avait été faite de dessaisir le Sénat et de renvoyer M. Malvy devant un Conseil de guerre.)

2° Accusation de livraison à l'ennemi du plan d'attaque du Chemin-des-Dames : 179 non, 2 abstentions.

3° Accusation d'avoir fomenté les émeutes militaires de mai et juin 1917, à la suite de l'échec de l'offensive Nivelle : 170 non, 4 abstentions.

4° Accusation de complicité de crime de trahison (seule retenue par le ministère public) : 121 non contre 26 oui; 25 abstentions.

5° Sur quoi, le sénateur Flaminio (gauche) proposa que le Sénat examinât subsidiairement si Malvy ne devait pas être condamné pour violation des devoirs commandés par ses fonctions officielles (forfaiture). Il fut décidé par 98 voix contre 56 et 28 abstentions de donner suite à cette proposition.

6° Verdict final : par 101 voix contre 81, M. Malvy est reconnu coupable de violation de ses

devoirs officiels. Il est condamné à 5 ans de bannissement, sans dégradation civique.

M. Malvy se rendra en Espagne.

Projet d'université catholique à Varsovie

Le Corriere d'Italia, dans une dépêche de Genève, publie une information fort intéressante sur le concours pressenti que Mgr Ratti trouve en Pologne de la part de l'évêque, du clergé et de tous les catholiques. Le plus important projet qui nait de cette collaboration est celui d'une Université catholique à Varsovie, sur le type de celles de Louvain, Lille et Washington. 23 millions ont été souscrits rapidement pour cette création.

Le procès de l'ancien cabinet roumain

La Chambre roumaine a décidé d'intenter des poursuites contre les anciens ministres Emile Costinesco, Vintila Bratianu, Alexandre Constantinesco, Basile Morizoun, Victor Antonesco, D. C. Angelesco et Take Jenesco. On a déjà annoncé la mise en accusation de l'ancien président du conseil Bratianu.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un jubilé

L'évêque de Strasbourg célébrera demain, 10 août, le 80^{ème} anniversaire de sa naissance.

Echos de partout

ADRESSE INCOMPLETE

La semaine dernière, la fille d'un sénateur français, ayant une communication très urgente à faire à son père, lui télégraphia en libellant ainsi l'adresse :

M. C., sénateur, Haute-Cour. Paris.

Le surintendant, le bureau du Central-télégraphe lui retourna la dépêche avec cette mention :

Adresse incomplète. Inconnu.

Comme la fille du sénateur n'est pas méchante, elle n'a pas voulu porter plainte, mais elle a envoyé le télégramme à M. Antonin Dubost, président, en ajoutant ces mots :

M. Malvy voudrait bien être postier; il ignorerait où siège la Haute-Cour.

LES NOUVEAUX RICHES

Un nouveau riche a offert récemment à quelques amis, dans un château qu'il venait d'acheter près de Versailles, un dîner suivi d'une petite fête.

Il en avait confié l'organisation à un de ces hommes du monde tombés dans le besoin, qui se font un plaisir et un profit de mettre leur expérience au service des millionnaires de fraîche date.

La chère fut exquise. La note s'éleva simplement à cent mille francs. Le repas seul, pour vingt convives, comptait dans le total pour trente mille francs, pourboires non compris.

MOT DE LA FIN

Une petite Parisienne de sept ans a été envoyée par ses parents dans un village de la Charente. Un orage éclate, très violent. Et la petite réfugiée, que les éclairs et les coups de tonnerre épouvantent, s'écrie :

— Je veux retourner à Paris, moi ! A Paris j'ai moins peur. Il n'y a que les gothas !

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les incendies de forêts en France

Huit hectares de bois de pins ont été détruits par un incendie, dans la commune d'Herm (Landes). Grâce à l'intervention de nombreux soldats américains, l'incendie a pu être circonscrit.

Le feu a détruit une grande étendue de forêts

sur le plateau de France, commune de Cressels (Aveyron).

Un vent violent soufflant en tempête a activé un incendie qui s'est déclaré dans la forêt du Maure, près du golfe Juan. Les précautions ont été prises pour qu'il n'atteigne pas l'Estérel.

SUISSE

Un bébé pendu par son hochet

Un bébé de dix mois, fils de M. Heintze-Robin, habitant Nyon, est tombé de sa voiture et est resté suspendu par le cordon d'un hochet qui portait au cou. Lorsqu'on s'aperçut de l'accident, le pauvre petit avait cessé de vivre.

Les courroies de transmission

A la parquerie de Baden, le jeune Siegfried Meyer, 16 ans, a été saisi par une courroie de transmission et blessé mortellement.

Confédération

La succession de M. Tissières

On commence à prononcer des noms pour la succession de M. Jules Tissières au Conseil national. On parle, notamment, de M. Pellissier, ancien conseiller national; de M. Erasme de Courten, président du tribunal de Monthey; de M. Henri de Werra, ancien président de St-Maurice.

L'AFFAIRE DES POTS-DE-VIN

Jules Bloch, qui a corrompu l'inspecteur romand de l'impôt de guerre Junod, avait débuté dans les affaires comme voyageur de la maison de tissus tenue par sa mère, la veuve Samuel Bloch, au Locle. Puis il devint représentant d'une fabrique américaine de machines agricoles. La guerre déclarée, Jules Bloch changea de métier; par des voies que l'on ignore, il se trouva en rapports avec le ministère de la guerre français et fut chargé du contrôle général de la fabrication des munitions de l'Entente en Suisse, c'est-à-dire qu'il centralisait des commandes et les répartissait. On dit qu'il a fait une fortune de 25 millions.

On a trouvé dans les papiers de Bloch des indications de versements à de nombreuses personnes; mais toutes ces largesses n'ont pas été délictueuses; c'est ainsi que le roi des munitions a remis au colonel de Loys 30,000 fr. pour l'aménagement de la caserne de Colombier. Il a fait cadeau à la Société d'histoire de Neuchâtel de la charmante propriété du Champ-de-Moulin, qui fut habitée par Jean-Jacques Rousseau.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Mort à la guerre

On annonce la mort au champ d'honneur, en France, de l'un des fils de M. Guillermin, député indépendant et conseiller municipal de Genève.

Il était avocat et se trouvait en France lors de la déclaration de guerre. Ayant des attaches françaises, il s'engagea dans la Légion étrangère, où il atteignit rapidement le grade de lieutenant. Officier plein d'ardeur, toujours disposé à se charger de missions dangereuses, il obtint six citations avec palmes, la croix de guerre, et fut, en dernier lieu, décoré de la Légion d'honneur. Le vaillant officier fut frappé mortellement, le 19 juillet, lors de la dernière offensive, et il succomba, le 30, à ses blessures.

Un incident à la frontière

Un jeune homme de 16 ans, séjournant actuellement en France, avait voulu, en dépit de la fermeture de la frontière, traverser l'Hermance pour atteindre le territoire suisse et venir voir, à Genève, sa mère souffrante.

Mais les douaniers français veillaient, et, après les trois sommations d'usage, ils firent feu sur

le jeune homme, qui eut la tête frôlée par une balle. Il réussit cependant à entrer en Suisse.

Le père du jeune homme est mort en 1915, sur le front français, victime des gaz asphyxiants.

Insultes à l'armée

Devant un café de Genève, deux Russes, Schall Hertzstein, négociant, et Natham Rosenstark, et un Zuricois, Zaiselo Landau, tenaient des propos injurieux à l'égard de l'armée suisse lorsque quatre officiers en civil, ainsi que d'autres passants intervinrent et firent appel aux gendarmes. Les peu respectueux personnages furent conduits au poste voisin et déclarés en contravention.

La nomination de l'évêque de Sion

De par une tradition séculaire, cette nomination appartient au Grand Conseil du canton du Valais, lequel est lié par les candidatures présentées par le Chapitre de la Cathédrale. Toutefois, Rome ne considère point cette nomination comme un acte décisif, mais comme une simple consultation sur la persona grata. Et, lorsque le choix du Grand Conseil est communiqué au Saint-Siège, celui-ci casse d'abord la nomination faite par le Grand Conseil et nomme ensuite lui-même comme évêque de Sion le candidat désigné par le Conseil. Rappelons à ce sujet une interpellation qui fut faite par feu le député Jules Gentinetta, en séance du Grand Conseil du 31 mai 1895, lors de la nomination de Mgr Abbat en qualité de coadjuteur de Mgr Jardinier, avec droit de succession.

Voici le compte rendu de cette interpellation :

Séance du Grand Conseil du 31 mai 1895.

M. le député Jules Gentinetta : Certains journaux du dehors prétendent qu'un conflit a éclaté entre la « curie romaine » et l'Etat du Valais, au sujet de la nomination du coadjuteur épiscopal. Je demande à l'interpellation le Conseil d'Etat à ce sujet. Je ne viens pas discuter ici, d'un côté, la prérogative plusieurs fois séculaire de la Haute Assemblée législative, ni, d'un autre côté, les droits imprescriptibles du Saint-Siège, fondés sur les règles canoniques et les décisions des conciles. Mais, la presse ayant parlé d'un conflit et même du refus du Saint-Siège de reconnaître Mgr Abbat, nous tenons à savoir officiellement ce qu'il en est. Bien que j'appartienne à un pays qui fut parfois en lutte avec ses évêques, au temps de leur souveraineté temporelle, je ne puis croire à l'existence d'un conflit entre le Saint-Siège et un pays aussi foncièrement catholique que le nôtre. (Applaudissements.) C'est pourquoi j'attends du Conseil d'Etat une explication qui mette fin aux bruits alarmants par l'exposé officiel des faits.

M. Roten, président du Conseil d'Etat : Je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de dissiper les bruits qui ont jeté dans le pays de l'inquiétude et de la perturbation. Le Conseil d'Etat est heureux de déclarer qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'assertion principale qui a circulé. Je rappellerai ce qui s'est passé.

Pendant la session de novembre dernier, nous avons eu connaissance, par le Chapitre de la Cathédrale, que le Saint-Siège avait l'intention de donner un coadjuteur, avec droit de succession, à Mgr l'Evêque du diocèse, fatigué par les travaux d'un long ministère. Dans la lettre qui nous fut communiquée, le Saint-Siège déclarait que la nomination du coadjuteur appartenait au Souverain Pontife, mais que, par déférence, il avait chargé le Révérendissime Vicaire général de s'informer des vœux des personnes qui ont l'habitude, dans ce pays, de concourir à la nomination de l'Evêque, afin que le choix ne tombât pas sur une persona ingrata.

Le Conseil d'Etat a cru devoir procéder à cette consultation, selon le mode adopté jusqu'à ce jour pour la nomination des évêques, sans vouloir toutefois attribuer à cette consultation une autre portée que celle indiquée dans le document pontifical.

Il paraît que la procédure suivie a été mal

interprétée en cour de Rome. On a cru que nous avions dépassé, dans l'émission de nos vœux, les limites du Saint-Siège, et que nous avions voulu exercer un véritable droit de nomination.

De là la lettre que M. le Vicaire général a reçue et qui a été communiquée au Conseil d'Etat le 25 mai. Ce document ne contient aucun mot au sujet de la personne désignée (Mgr Abbat). Il nous a laissé plutôt cette impression : le Souverain Pontife a pensé que nous avions fait une nomination, au lieu de désigner simplement la personne qui nous était agréable. Il nous a rappelé, à ce sujet, des décisions des Conciles vis-à-vis des pays qui ne sont pas en possession d'un indult spécial.

Nous sommes donc en présence d'une simple réserve que le Saint-Siège fait vis-à-vis de l'Etat du Valais, afin qu'on ne croie pas qu'il s'est acquis un droit dans la nomination d'un coadjuteur.

Le Conseil d'Etat a cru placer la question à son vrai point de vue en écrivant une lettre, dans laquelle il explique que, ne pouvant prendre sur lui de désigner la persona grata, il s'adressa au Grand Conseil, c'est-à-dire au même corps qui concourt à la nomination des évêques. Soyez donc rassurés, MM. les députés, le document pontifical ne touche aucunement à la personne que vous avez désignée. Il ne s'agit que d'une réserve sur la pratique habituelle que vous avez suivie.

En ce qui concerne la désignation traditionnelle de l'évêque, notre réponse ne touche pas à la question de principe. Nous avons seulement laissé entrevoir que le pays n'abandonnerait pas volontiers les droits exercés pendant des siècles et qui ont acquis, en quelque sorte, force de convention par la tolérance du Saint-Siège. Car, si nous sommes franchement attachés, de cœur et d'âme, à la religion catholique, l'héritage le plus précieux que nous aient transmis nos ancêtres, d'autre part, nous tâcherons de conserver les prérogatives qu'ils nous ont laissées et que nous désirons transmettre intactes à la postérité.

M. Jules Gentinetta : Je remercie M. le Président du Conseil d'Etat pour ses loyales explications et je constate avec satisfaction que la lettre du Saint-Siège ne préjuge rien contre la personne qui a été désignée par le Grand Conseil.

L'action catholique sociale au Tessin

On nous écrit de Lugano, le 7 :

J'ai assisté hier à la réunion du comité cantonal de la section tessinoise de l'Union populaire catholique, convoquée à Riviera-Bironico, sur le Moncecconi, et j'en ai remporté la meilleure impression.

Participation nombreuse, sous la présidence de l'ancien conseiller d'Etat, Dr Georges Casella. Discussions pratiques et résolutions idem. Les propositions du comité central concernant la création d'un secrétariat permanent de la section ont été adoptées à l'unanimité, de même que la nomination du titulaire dans la personne de M. l'abbé Snider, curé de Verscio (Locarno), choix excellent.

On approuva aussi définitivement les statuts de l'Œuvre des Paroisses et l'on vota la constitution d'un cercle d'études catholiques et patriotiques, pour la réalisation duquel on marchera d'accord avec la Lepontia honoraire. La réunion générale des délégués aura lieu à Bodomo, le 2 septembre, à l'occasion de la commémoration du centenaire du vénérable Nicolas Rusca, un enfant du pays, mort archevêque de Sondrio (Valtellina), martyr pour la foi.

La situation créée par les derniers événements a fourni matière à un échange de vues fort intéressant, se greffant sur la belle conférence sur l'action sociale, tenue en langue italienne, l'après-midi, par M. le Dr Antonio Scheiwer, curé de Saint-Othmar, à Saint-Gall, et président central de l'organisation chrétienne sociale en Suisse.

Maintenant, on peut croire que l'on s'avancera d'un pas sûr dans la voie impérieusement marquée par les besoins du jour.

Publications nouvelles

Lettres à un jeune paroissien sur le Sacrement de Pénitence, par M. l'abbé Besson, curé du Saint-Rédempteur, à Lausanne, professeur à l'Université et au Grand Séminaire de Fribourg. Prix de vente : 1 fr. 50.

Les Lettres à un jeune paroissien sur le Sacrement de Pénitence ont exactement le même but et sont conçues d'après le même plan que les Lettres sur l'Eglise catholique. L'auteur résume, à l'usage de la jeunesse catholique instruite, les travaux les plus récents et les mieux faits sur la matière, non sans demander aux sources des lumières nouvelles. Il étudie, en résumant un passage les objections courantes, et en montrant comment une institution si complexe se développe, l'histoire du Sacrement de Pénitence. Le Repentir, l'Eglise dispensatrice du pardon, les Péchés mortels et véniels, le Confesseur, la Confession, l'Absolution, la Satisfaction, tels sont les divers sujets traités. Chacun d'eux forme un chapitre spécial. Toutes les parties du Sacrement de pénitence sont étudiées, d'abord dans l'Eglise primitive, puis dans les siècles suivants, jusqu'aux temps modernes, de manière à donner une idée nette des transformations successives par lesquelles a passé la discipline pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Ce petit livre est donc une utile contribution à l'apologétique historique du catholicisme. Ajoutons que toutes les références sont indiquées et que les textes essentiels sont traduits in-extenso.

(A suivre.)

La petite lampe

par HENRY DU ROURE

L'excellent docteur protesta, et recommença, avec un emportement juvénile, à lui faire son éloge. Mais il n'était pas très expert dans les dissertations amoureuses. Son émotion, loin de l'aider, l'embarrassait et il répétait les mêmes phrases, indéfiniment. Il s'en aperçut, il eut peur d'être ridicule, et, prenant la main de Marthe, il lui dit tout simplement :

— Ecoutez, Marthe... Je vous exprime mal tout ce que je sens... Mais vous savez que je suis sincère. Laissez-moi vous répéter encore ce que je vous aime, et répondez-moi, répondez-moi seulement que vous voulez bien être ma femme...

Il avait à peine prononcé ce dernier mot qu'il se reprit, comme s'il avait craint de connaître trop tôt la décision de la jeune fille, et de perdre tout de suite le bénéfice de l'espérance :

— Ou plutôt non, dit-il, ne me répondez pas encore... Je vous ai dit tant de choses ce matin, et je vous les ai dites si maladroitement !... Il vaut mieux que vous réfléchissiez... Moi, je vous engage ma parole. Je ne conçois pas maintenant que je puisse être heureux si nous ne vivons pas ensemble... Et, ajoutant-il humblement, j'ai fini ce que j'ai pu, Marthe, pour me rendre digne de vous...

Quand les Ferry virent rentrer Marthe plus tôt que d'habitude, ils ne manquèrent pas de la questionner. Elle n'avait aucune raison de leur cacher la vérité. Elle leur dit que M. Bonhaire l'avait demandée en mariage.

— Toi, Marthe ? cria le capitaine stupéfait... Tu vas épouser M. Bonhaire ? Eh bien, tu en as de la chance !... Un homme dans sa situation... riche... un député...

— D'abord, papa, il n'est plus député, il vient de donner sa démission...

— Hein ! sa démission ?... Il est fou ?... Pourquoi ?...

Marthe hésita une seconde, et répondit :

— Pour des raisons toutes personnelles...

— Enfin, reprit le capitaine un peu déçu et déjà mécontent de « son genre », il n'en reste pas moins un très beau parti... Je suis très content... Ah ! ma petite Marthe, je peux bien te l'avouer maintenant, j'avais toujours cru que tu ne te marierais pas...

Il se réjouissait, connaissant sa fille, et sachant bien que, du jour où elle serait riche, sa famille ne resterait pas dans la misère.

La pauvre Marguerite, nigric par le départ d'Edmond, faisait de louables efforts pour ne prouver à l'égard de sa sœur aucun mauvais sentiment de jalousie; et elle n'y parvenait pas...

— Toutes mes félicitations, dit-elle, d'une voix qui sonnait faux. Et à quand la noce ?...

— Mais, répondit Marthe tranquillement, je n'ai pas dit que j'acceptais...

Du coup, le capitaine faillit avoir une attaque.

— Comment, s'écria-t-il, tu hésites ?... Tu

peux hésiter une seconde ?... Mais c'est pour toi un mariage superbe !...

— Inespéré ! souigna Marguerite.

— Il est impossible, reprit le capitaine, absolument impossible que tu repousses une demande aussi flatteuse pour toute la famille... Ça ne te ferait donc pas plaisir d'être madame Bonhaire, une belle dame, riche ?...

— Oh ! aucun plaisir, papa.

— Evidemment, dit Marguerite, non prétendant n'est plus de la première fraîcheur... Mais on ne peut pas tout avoir... Tu es trop difficile, ma petite...

— Je ne suis pas difficile du tout... Je demande qu'on me laisse tranquille, pas autre chose, et je ne tiens pas à me marier...

— Est-ce que tu veux entrer au couvent ? demanda le capitaine inquiet.

— Non. Je n'ai pas la vocation. Je voudrais vivre au milieu de vous, simplement. Je me trouve très heureuse ainsi.

— Je ne te comprends pas... Ma parole, je ne te comprends pas...

— Je l'épouserai bien, moi, ton monsieur Bonhaire, si tu n'en veux pas, dit la petite Cécile.

— C'est un homme très aimable... Il me faisait la cour autrefois, murmura Marguerite.

La pauvre fille sentait sa vanité blessée au vif. Sa sœur, cette Cendrillon, avait touché le cœur de l'ex-député !... Et encore, elle le désolait !... Marguerite, jalouse, aurait souffert fiévreusement de ce brillant mariage. Et pourtant, elle était irritée du refus de Marthe... Qu'aurait-elle donc voulu ?... Ah ! est-ce qu'elle le savait elle-même ?... Elle souffrait, voilà tout.

— Enfin, quand Marthe eut dit qu'elle n'avait

pris aucune décision et ne donnerait sa réponse au docteur que le lendemain, son consentement à la laisser en paix.

Cécile, très intriguée, et même émoiellée par ces projets matrimoniaux, comme peut l'être une petite fille curieuse, se demandait dans l'après-midi ce que faisait sa grande sœur. Marthe s'était retirée dans sa chambre. Pour rêver ? Pour prier ? Pour noter ses impressions ? Pour écrire à M. Bonhaire ? Pourquoi, enfin ?...

Vers quatre heures, Cécile n'y tint plus, frappa deux petits coups à la porte, et, sans attendre la réponse, entra :

— Comment ? s'écria-t-elle, surprise, tu travailles ?

— Marthe, assise auprès de la fenêtre, copiait paisiblement un manuscrit volumineux.

— Mais, oui, ma chérie, je travaille. Qu'est-ce que tu voulais ?...

— Rien... Je croyais avoir oublié mon ouvrage chez toi...

— Elle se retira déconcertée. Que Marthe pût ainsi varier à ses occupations quotidiennes, quelques heures après que M. Bonhaire l'avait demandée en mariage, cela dépassait l'imagination de la petite.

A six heures, Marthe sortit. Cécile, qui la guettait par la fenêtre, la vit remonter la rue Panajon jusqu'à l'église, et partir. Vingt minutes après, elle reparut, et revint au logis. Et ce fut tout l'emploi de sa journée.

(A suivre.)

L'ÉPIDÉMIE

La fermeture des églises à Genève

On nous écrit de Genève en date d'hier jeudi : Ce matin, deux agents de police sont venus à tour de rôle déclarer M. le Curé de Saint-Joseph en contravention pour avoir laissé entrer des personnes dans son église. Or, M. Ruffly, conseiller d'Etat, avait positivement déclaré que les gens pouvaient recevoir les sacrements. Pour légitimer sa conduite et celle des agents, le commissaire de police Sessler a affirmé à M. le Curé de Saint-Joseph qu'il en était ainsi dans des cantons catholiques, dont Fribourg. Vous rendrez service aux catholiques de Genève en démentant cette assertion, qui, j'en suis absolument convaincu, est totalement fautive.

Notre honorable correspondant a eu raison de se méfier de l'allégation du fonctionnaire de la police genevoise : celui-ci a proféré une audacieuse fausseté. Que signifie donc cette chasse aux églises, sous prétexte d'épidémie, et les mensonges dont on cherche à abuser les victimes de ces tracasseries ?

La commission médicale genevoise doit se réunir aujourd'hui, vendredi, pour examiner si l'état sanitaire général du canton permet de rapporter les mesures prises pour enrayer l'épidémie.

On espère qu'elle se prononcera en faveur de la réouverture des églises.

A Berne on lève l'interdit

Le conseil communal de Berne a décidé que les services religieux recommenceront dès le 8 août.

En Valais

Nous apprenons la mort, survenue l'autre nuit, de M. l'abbé Willa, vicaire de la ville de Sion, décédé des suites de la grippe.

M. l'abbé Willa avait été atteint, il y a quelque temps, de la pernicieuse maladie ; n'étant pas encore remis, il fut appelé à porter les derniers sacrements à un malade et fit une rechute qui l'a emporté. M. l'abbé Willa avait 33 ans.

Il y a eu, entre mardi et mercredi, 4 décès à Sion, dont 3 dus à la grippe.

On annonce encore la mort, à Uvrier, de M. Joseph Pellet, 33 ans, qui laisse cinq enfants en bas âge.

Victime du devoir

À l'hôpital du district d'Uznach (Saint-Gall), tant de succomber à l'épidémie l'aumônier de l'établissement, M. l'abbé Jean-Baptiste Nagel, ancien curé de Jona. M. l'abbé Nagel s'est sacrifié au chevet des malades. Il avait 60 ans.

Tremblement de terre

Mercredi soir, à 8 h. 14, une secousse assez forte de tremblement de terre a été ressentie dans la région de la Silva Plana (Grisons). Le phénomène a été également enregistré à Zurich et à Coire. Le 4 août déjà, à 3 h. 45 du matin, il avait observé un tremblement de terre à Yvanco et aux environs.

LA VIE ECONOMIQUE

Les prix de 1914 et ceux de 1918

Il est intéressant de faire une comparaison entre les prix des denrées ou autres marchandises courantes en vigueur avant la guerre et ceux de l'heure actuelle. Les chiffres que nous donnons sont, pour la plupart, ceux fixés en juillet par le commissariat des guerres et affichés dans les magasins :

	En 1914	En 1918
Pain, le kilo	Fr. 0.35	0.70
Farine	0.48	0.85
Bougie	2.—	10.—
Cacao	2.80	5.60
Chocola	4.—	6.—
Café	2.60	4.20
Chicorée	0.80	3.50
Fromage	2.40	3.70
Graisée	2.40	6.50
Huile, le litre	1.50	5.40
Haricots, le kilo	0.46	3.—
Pois	1.50	3.—
Primeaux	1.—	3.50
Savon	1.40	5.20
Soude	0.12	0.55
Pétrole, le litre	0.23	0.80
Vinaigre	0.35	1.—
Orge, le kilo	0.44	1.30
Grain	0.50	1.42
Riz	0.60	1.06
Semoule	0.40	0.80
Sucre	0.48	1.48
Bourre de cocose	1.70	6.80
Châtaignes	0.40	4.30
Viande de veau	2.10	3.90
Lait, le litre	0.24	0.39
Œufs, la pièce	0.09	0.35
Beurre, le kilo	4.—	7.80
Pommes de terre	0.12	0.32
Confitures	1.—	2.—
Vin ordinaire, le litre	0.60	1.60
Amidon, le kilo	0.70	3.20
Alumettes, le paquet	0.24	0.45
Briquettes, les 100 kilos	4.80	20.—
Coke, les 100 kilos	6.—	30.—
Anthracite, les 100 kilos	6.30	28.50
Laine, le kilo	12.—	46.—
Fil, la bobine	0.40	1.90
Poivre, le kilo	2.—	20.—
Cannelle	2.—	20.—

Nous pourrions ajouter encore d'autres prix ; mais ceux-ci suffisent pour démontrer dans quelles proportions s'effectue la hausse, et combien sont fondées les revendications des classes modestes, des ouvriers ou artisans.

Remarquons que la hausse est particulièrement énorme pour certains produits importés

des pays étrangers, tels que le poivre, la cannelle, qui ont subi une augmentation de 400 %, alors que les produits de notre sol ont subi une dévaluation de prix plus raisonnable. Hélas ! nous aussi le fait que les produits qui subissent des transformations industrielles augmentent plus facilement de prix, à cause de la rareté ou de la cherté de la main-d'œuvre, des matières premières, et cause aussi du nombre des intermédiaires par lesquels passent ces produits.

Enfin, ajoutons que, depuis 1914, l'argent circule beaucoup, ce qui le déprécie grandement. Seul, le retour à une paix prochaine nous rapprochera d'un certain équilibre, sans que nous puissions espérer retrouver de sitôt les prix de 1914.

FRIBOURG

Le R. P. Edouard, Capucin

Avec le Père Edouard, dont nous avons annoncé la mort mercredi, la province suisse des Capucins a perdu l'un de ses plus actifs et l'un de ses plus méritants missionnaires. C'était le fils d'un modeste charpentier, et il était né en pays neuchâtelois le 7 mai 1861 ; mais, tout jeune encore, il fut rapatrié dans son village d'origine, à Bösingen, par deux braves gens, les époux Schaefer, qui l'adoptèrent et, à 14 ans, l'envoyèrent au Collège Saint-Michel. Déjà alors, le jeune Guillaume Kaser était résolu à entrer dans la milice de saint François d'Assise. A 18 ans, il frappait à la porte du couvent des Capucins de Fribourg, et, le 26 septembre 1881, il faisait sa profession entre les mains du Père Bernard Christen, plus tard général de l'Ordre.

Ordonné prêtre en 1883, le Père Edouard commença son activité en 1885, à Olten. Suivant la coutume en usage chez les Capucins, il passa tout à tour dans la plupart des couvents de son Ordre. Après avoir séjourné trois ans à Olten, trois à Soleure, deux à Lucerne et quatre à Wil, il fut nommé, en automne 1899, gardien du couvent de Fribourg. Les trois années qu'il vécut au milieu de nous furent parmi les plus remplies de sa laborieuse carrière. C'est sous sa houlette de gardien que furent entrepris et menés à bien, par l'Etat de Fribourg, les travaux d'agrandissement et de restauration du couvent et de l'église des Capucins. Il s'agissait d'assurer au plus grand nombre possible des novices de l'Ordre les bienfaits des études universitaires. Le Père Edouard se chargea de négocier avec le gouvernement de Fribourg. Il aimait à rappeler l'excellent souvenir que lui avaient laissé ces tractations avec nos hommes d'Etat et en particulier avec le regretté M. Cardinaux.

Tout en s'occupant de ces questions d'ordre matériel avec le soin scrupuleux qu'il apportait à toutes choses, le Père Edouard s'adonnait de toute son ardeur d'apôtre à la prédication. Orateur populaire par excellence, il savait toucher l'âme de notre peuple, dont il connaissait admirablement les qualités et les faiblesses. Il prêcha des missions dans toutes les paroisses de son district d'origine ; et, comme il s'exprimait avec la même facilité dans les deux langues, on le vit, en 1901, par exemple, diriger jusqu'à six retraites : l'une en allemand, à Notre-Dame de Fribourg, et les autres à Cressier, Belfaux, Courtion, Villarepos et Léchelles.

Le Père Edouard quitta Fribourg pour retourner à Wil, en 1902 ; de 1906 à 1909, nous le trouvons à Sarnen, comme prédicateur, et de 1909 à 1911, à Dornach, où il remplit la charge de gardien, simultanément avec celle de prédicateur à Bâle. Il fut ensuite appelé, il y a sept ans, à Rapperswil, d'abord comme gardien, puis comme Vicaire, et, dans la Suisse orientale comme à Fribourg, il se dépensa sans compter au service des âmes.

Mais le Père Edouard ne fut pas qu'un apôtre de la parole. On ne saura jamais toutes les misères qu'il a soulagées lui-même ou qu'il a permis à d'autres de soulager, en attirant à de pauvres familles la commisération de personnes charitables.

L'une de ses œuvres de prédilection était l'assistance des étudiants peu fortunés. Ils sont nombreux, les jeunes docteurs de toutes sciences qui doivent à cet humble religieux la réalisation du rêve de leur vie.

Les *Freiburger Nachrichten*, qui consacrent un article ému à la mémoire du regretté Capucin, disent que la source des éminentes vertus du Père Edouard ne fut autre que la profonde piété qui imprégna toute sa vie.

La mort de ce missionnaire infatigable, qui était, en même temps qu'un champion de l'Eglise, un serviteur éclairé de la science et un ardent patriote, est une grande perte pour la province suisse des Capucins et pour le canton de Fribourg que l'excellent religieux aimait de tout son cœur.

M. Tobie Ems

Beaucoup de Fribourgeois de la vieille ville apprendront avec tristesse la nouvelle de la mort de M. Tobie Ems, qui vient de succomber, à 72 ans, à Morat, à une embolie consécutive à un accident dont il avait été victime samedi. Il avait fait une chute, en descendant un escalier, et s'était fracturé un poignet. Il était l'objet des soins les plus dévoués et paraissait devoir se remettre rapidement lorsqu'une crise du cœur survint et l'emporta, non sans qu'il eût reçu, avec une piété exemplaire, les derniers sacrements.

M. Tobie Ems était né en 1846, à Fribourg. Son père, M. Nicolas Ems, avait fondé, en 1842, aux Stalden, une confiserie qui ne tarda pas à devenir florissante et dont son fils sut maintenir la réputation. M. Tobie Ems fut comme son père un commerçant habile et consciencieux. Une fois retiré des affaires et devenu veuf, il se consacra tout entier à la pratique de

la religion et à l'éducation de son fils. Il fut conseiller paroissial de Saint-Maurice et membre du Discretorio du Tiers-Ordre. Ce fut pour lui un grand sacrifice lorsqu'il dut, en 1914, quitter Fribourg et ses églises pour se transporter à Morat. Mais il y trouva de bien douces compensations dans les joies de la famille et la respectueuse estime dont l'entourait la population moratoise.

Legs pies

M. Edouard Moret, ancien bijoutier, décédé dernièrement à Bulle, a fait notamment les legs pies suivants : à l'Hôpital de Riaz, 1000 fr. ; à l'Hospice bourgeoise de Bulle, 1000 fr. ; pour les premiers communians pauvres, 500 fr. ; au fonds d'école de Bulle, 500 fr. ; à l'Association de Saint-Vincent de Paul de Bulle, 200 fr. ; à la Propagation de la foi, 100 francs ; aux RR. PP. Capucins de Bulle, 100 fr.

Licencement

Les carabiniers de la C^o II du bataillon 4 ont été licenciés ce matin, vendredi, à 7 heures, sur la place du Pensionnat.

En tribunal

Le tribunal correctionnel de la Sarine a prononcé son jugement contre les trois déserteurs français prévenus de tapage nocturne à la rue de Lausanne et de menaces à la gendarmerie. Le déserteur Vidal, qui avait menacé un agent avec un couteau ouvert, a été condamné à trois mois de correction ; le nommé Berthelot, qui avait opposé à la gendarmerie une résistance opiniâtre, a été condamné à 2 mois de correction ; le troisième accusé a été puni de 30 jours de prison. Ce dernier s'était laissé conduire docilement en prison. Les trois inculpés avaient fait de copieuses libations au moment où ils furent appréhendés par les agents.

Fédération ouvrière fribourgeoise

Le comité de la Fédération ouvrière fribourgeoise rappelle à ses membres, honoraires et actifs, ainsi qu'au public charitable, que la souscription qu'il a ouverte en faveur de la famille de son dévoué sociétaire, le regretté Ernest Peter, va être close. Les personnes désireuses de témoigner encore leur sympathie à un pauvre foyer durement éprouvé voudront bien faire parvenir leur don au Cercle social, Grand'Rue, ou le verser à la poste, sans frais, au compte de chèques de M. Adolphe Dubey, caissier de la Fédération : n^o 11a 225.

Le comité prie cette occasion d'inviter ses membres à assister nombreux à l'assemblée de demain soir, samedi, au Cercle social. D'importantes questions d'ordre professionnel et économique y seront discutées.

Deux enfants se tuent en tombant d'un char

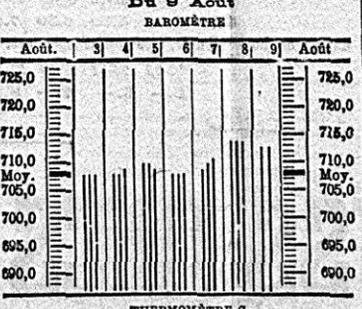
Un affreux accident vient de jeter dans la désolation une honorable famille de La Roche. Mardi après midi, les trois enfants, un garçon et deux fillettes, de M. François Brodard, habitant la maison dénommée « la Tromatta », s'amusaient sur un char stationné au sommet d'une rampe, lorsque le véhicule, dont les enfants avaient peut-être desserré les freins, se mit en mouvement et descendit la pente à une vitesse vertigineuse. Les deux fillettes tombèrent et se brisèrent la nuque dans leur chute. Elles furent relevées sans vie. L'aînée, Rosa, avait 4 ans, et la cadette, Maria, 2 ans. Le garçon, qui était resté cramponné sur le char, est indemne.

Calendrier

Samedi 10 août
Saint Laurent, diacre et martyr

Le préfet de Rome ayant demandé à Laurent de lui donner les trésors de l'Eglise, il demanda un délai de trois jours. Pendant ce temps, il convoqua les boileux, les aveugles, les mendicants, légions que nourrit l'Eglise leur mère. Laurent dit au juge : « Admirez les richesses sans pareilles du sanctuaire de notre Dieu. » Furieux, le préfet lui fit subir la flagellation, le chevalet, enfin, on le mit sur un lit de fer et l'on çaeva dessous des charbons ardents. Tandis qu'on l'y retenait avec des fourches, il dit : « Je m'offris à Dieu en sacrifice de suave odeur. J'en atteste le Seigneur ; accusé, je n'ai point nié ; interrogé, j'ai confessé le Christ ; sur les charbons, je lui rends grâces. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPS PROBABLE

Zurich, 9 août, midi.
Ciel nuageux, vent d'ouest. Petites pluies.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE N^o 17124 TOUTES PHARMACIES

Dernière Heure

L'offensive franco-anglaise

Commentaires anglais

(Reuter). — L'agence Reuter apprend que, parmi le nombre considérable de villages capturés dans l'offensive britannique à l'est d'Amiens, se trouvent Moreuil, Demuin et Avantcourt.

Nos forces ont atteint les hauteurs est de Corisy, au sud de la Somme, et des hauteurs de Morlancourt, au nord de la Somme.

L'offensive a eu lieu sur une profondeur de plus de 3 kilomètres et demi.

La situation sur le front ouest est maintenant définitivement plus favorable que jamais.

(Reuter). — Le correspondant de l'agence Reuter auprès de l'armée britannique télégraphie en date du 8 août :

Ce matin, à l'aube, les troupes britanniques ont pris l'offensive. Nous avons déclenché une forte attaque contre les positions ennemies, depuis la rivière de l'Arre, immédiatement au sud, jusqu'à un point distant d'environ 12 milles. Trois quarts d'heure plus tard, les Français entrèrent dans la bataille, prolongeant de plusieurs milles le front d'attaque vers le sud.

Le plus grand poids de l'attaque a été dirigé contre la 18^e armée du général von Hutier, quoiqu'elle s'étende contre les armées ennemies placées sous d'autres commandements.

Depuis que les Allemands ont atteint la ligne actuelle, à la suite de leur grande poussée, les Alliés, ne leur laissant aucun répit, les ont tellement harcelés qu'ils n'ont pas eu l'occasion de construire un système compliqué de travaux de défense, comme ceux que nous avions à affronter dans les Flandres et sur la Somme.

Le fait que les Britanniques ont pu si rapidement suivre la marche victorieuse et brillante du maréchal Foch, en étendant la zone des opérations offensives, prouve que l'initiative est définitivement passée aux Alliés, pour le moment du moins, et il n'est pas déraisonnable d'espérer que ce sera pour le reste de la guerre.

La bataille s'est ouverte au fracas d'un bombardement qui a duré trois heures. Ensuite, le barrage des canons de campagne et des mortiers de tranchées s'avancèrent lentement, pendant que les gros canons concentraient leurs feux sur les endroits où l'on s'attendait à la résistance la plus obstinée. Quelques centaines de tanks se mirent en mouvement et les vagues d'infanterie s'avancèrent.

Les premières nouvelles arrivées à l'arrière sont naturellement incomplètes et ne donnent pas beaucoup de détails, mais, d'une façon générale, elles sont très satisfaisantes. Sur la plus grande partie de la ligne d'attaque, l'ennemi a été pris par surprise et sa résistance a offert le caractère de manque de préparation et de hâte, qui tient souvent longtemps devant une attaque organisée. Nos tanks ont traversé l'Aire et opèrent dans la direction du terrain plus difficile de la vallée de la Luce.

Les Français annoncent également une bonne avance et les prisonniers reconnaissent que la surprise a été complète. Nous avons déjà fait un grand nombre de prisonniers, capturés des mitrailleuses et un certain nombre de pièces d'artillerie.

Une nouvelle division a été identifiée. Un officier en faisant partie a déclaré que les Allemands avaient appris qu'une attaque de notre part était possible, mais qu'ils n'avaient aucune idée de la date.

La perfection et le secret de notre concentration semblent être la cause principale de nos succès initiaux.

7000 prisonniers et 100 canons

(Reuter). — M. Bonar Law annonce :

Nous avons, à 3 heures, jeudi après midi, sur un front de 20 kilomètres, entre Morlan-court et Montdidier, atteint tous nos objectifs, capturant 100 canons et 7000 prisonniers, et réalisant une avance en profondeur de 4 à 5 milles, et même, sur un point, de 7 milles.

Bulletin belge

Paris, 9 août.
Communiqué belge du 8, à 9 h. du soir :
Activité moyenne de l'artillerie.
Des tirs ont provoqué l'explosion de dépôts de munitions dans les Tignes ennemies.

La paie du soldat allemand

Berlin, 9 août.
La solde de l'armée vient d'être élevée à 9 marks pour les troupes mobiles et à 6 marks pour les autres.

Les événements de Sibérie

Vladivostok, 9 août.
(Havas). — Les communications avec Irkoutsk sont interrompues depuis le début de juillet. Quelques renseignements arrivent maintenant sur les événements en Sibérie centrale.

Le 11 juillet, les antibolchévistes, à la suite d'un combat peu sanglant, chassèrent de la ville les maximalistes et leurs troupes. Un gouvernement provisoire socialiste révolutionnaire fut instauré et procéda immédiatement à l'inter-nement et au désarmement des prisonniers. Il a l'intention d'annuler l'arrêt des bolchévistes, relatif à la nationalisation des banques, enrayant la liberté du commerce.

Le gouvernement se considère comme délégué du gouvernement général de Sibérie siégeant à Omsk.

Le 12 juillet, les Tchéco-Slovaques provenant de l'ouest traversèrent la ville avec des cosaques, poursuivant les bolchévistes vers l'est.

Les Alliés en Russie

(Reuter). — Communiqué pour les opérations d'Arkhangel :

Après avoir débarqué à Arkhangel, des détachements des forces alliées se sont avancées au sud de la ville, le long de la voie ferrée de Volodga. L'adversaire, soutenu par les Allemands, a offert une certaine résistance à Iar-kagorka, à 5 milles au sud d'Arkhangel, mais il fut repoussé et se retira vers Obozerskaja, à 60 milles au sud d'Arkhangel.

Nous avons capturé une certaine quantité de matériel de guerre allemand.

Le torpillage du « Koenigin Regente »

Amsterdam, 9 août.
(Wolff). — Le conseil de navigation a rendu hier son jugement sur les causes du coulage du navire-hôpital *Koenigin Regente*. Le conseil est d'avis que le navire a été coulé par une torpille.

Comme on n'a trouvé aucun débris de la torpille, la nationalité du sous-marin qui a lancé le projectile ne put pas être déterminée.

Un débat sur la paix

(Reuter). — A la Chambre des communes, le groupe pacifiste souleva une discussion, insistant pour que des efforts plus directs soient faits afin d'arriver à la paix.

M. Robertson, membre du dernier gouvernement libéral, répondit et déclara catégoriquement qu'aucune paix n'est possible sans que le militarisme allemand soit abattu. « Le désarmement général doit être la conséquence de la guerre, mais nous ne pouvons pas désarmer tant que nous n'obtenons pas le désarmement de l'Allemagne. La paix recommandée par M. Lands-downe signifie une paix qui stipule le *statu quo*, laissant l'adversaire en état de poursuivre son organisation militaire et tous les autres pays courbés sous le fardeau de la conscription. C'est précisément, dit M. Robertson, parce que j'ai été pacifiste toute ma vie que je dénonce la politique du pacifisme. Le gouvernement allemand n'acceptera jamais le désarmement avant d'y être forcé. »

M. Balfour, prenant la parole, dit : « Le débat n'a pas produit un seul fait nouveau, et tout ce verbiage au sujet de la possibilité de faire accepter certaines idées par les Allemands, et au sujet de la possibilité d'amener la majorité des socialistes allemands à changer leurs idées, ne tient pas compte du véritable obstacle à une paix juste. »

« Le véritable obstacle est que le militarisme allemand est basé non sur l'ambition de quelques soldats ou sur la caste exclusivement militaire, mais sur le fait que les écrivains de l'Allemagne, ses professeurs, ses théoriciens, ses hommes d'action, ses commerçants et ses historiens acceptent à l'unanimité la théorie que la véritable politique d'une nation désireuse d'être grande est une politique de domination universelle. Cette hérésie énorme et immorale s'est implantée profondément dans toutes les classes instruites de l'Allemagne, et aussi longtemps que cette doctrine ne sera pas déracinée, il y a très peu d'espoir que l'Allemagne devienne jamais pacifique par conviction. A son origine, le mal est dans les succès faciles remportés par l'Allemagne dans la guerre. Le seul moyen de le déraciner est de lui montrer que la guerre ne conduit pas toujours à des succès faciles, et qu'elle peut même n'amener aucun succès. »

Relativement à la Belgique, M. Balfour ne dira rien, si ce n'est qu'il veut rappeler à la Chambre que jamais encore, même lorsque les événements ont été de nature à accentuer avec le plus de force l'élément pacifiste en Allemagne, aucun homme d'Etat allemand n'a pu se décider à déclarer définitivement et sans équivoque : « Nous nous sommes emparés de la Belgique sans justification. Nous voulons la restituer avec tout ce que nous lui avons enlevé, pour autant que nous pourrions le faire. »

« Nous aimons, dit M. Balfour, cette parole n'a été prononcée, parole qui comporte la seule politique capable de donner satisfaction aux pacifistes les plus extrêmes de cette Chambre. »

Echec au roi!

Helsingfors, 9 août.
(Wolff). — A la Diète finlandaise, la discussion en troisième lecture du projet de Constitution a commencé hier, à 11 heures, devant une salle comble et des tribunes garnies. A la table du gouvernement, de nombreux sénateurs avaient pris place. Le ministre allemand et d'autres membres du corps diplomatique étaient présents.

Les débats ont duré jusqu'à 10 heures.

Un vote, 75 députés ont voté pour l'urgence (c'est-à-dire pour la constitution monarchique du pays) et 36 contre. La majorité nécessaire des 7/8 n'était donc pas atteinte. Le projet gouvernemental est ainsi liquidé pour cette session de la Diète et ne peut être discuté à nouveau qu'après les nouvelles élections.

On se demande maintenant si l'élection royale ne peut être faite en vertu de l'article 38 de la Constitution de 1772, encore en vigueur. Les parts de la majorité ont tenu une séance de nuit afin de présenter une pétition en masse demandant l'application du paragraphe en question.

La famine en Bohême

Vienne, 9 août.
La *Neue Freie Presse* reproduit une statistique concernant la famine en Bohême. En 1917, 22,842 personnes sont tombées malades de faim ; 920 sont mortes.

Monsieur et Madame D'Emile Ems, président du tribunal et notaire, et leurs enfants, Paul, Hubert, Anna et Max, à Morat; Madame veuve Annette Brosy, née Ems, et ses enfants, à Genève, Berne et Londres; Les enfants de Monsieur Antoine Ems, à Fribourg; Monsieur l'abbé Louis Ems, Vicaire Général; Monsieur Eugène Ems et Mademoiselle Jeanne Ems, à Lausanne; Les enfants de Madame Philomène Lipp, née Ems, à Fribourg, Moutier, Aigle, Le Locle, Lyon et Anvers; Les fils de Madame Christine Kern, née Ems, à Fribourg et Bâle; Les familles Brosy, à Otten, Wohlen, Zurich et Berne, et Schweizer-Dressy, à Lausanne, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Tobie EMS
ancien conseiller

leur tendre et bien-aimé père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé à Morat, le jeudi 8 août, à l'âge de 72 ans, à la suite d'un accident, muni des secours de notre sainte religion qu'il a fidèlement pratiqués durant toute sa vie.

L'office d'enterrement aura lieu à Morat, le samedi 10 août, à 9 heures, et l'ensevelissement à midi.

Dameille mortuaire : Villa « Les Iris », près Morat.

R. I. P.

La famille H. Blanc, employé O. F. F., remercie sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin, ont pris part au grand deuil qui vient de la frapper, spécialement les employés O. F. F., la Société des Boys-scouts et leur dévoué président, Monsieur le capitaine Ottor, ainsi que les élèves de l'Ecole secondaire.

D' MULLER
absent
jusqu'à nouvel avis

TAILLEUR
pour Dames
est demandé

Gages 250 fr. par mois. 4372
Eugenia Vogelsang, Soeur.

Demande de travail

On demande travaux d'écritures tous genres, à faire à domicile. Adresser les offres à Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffre P 4655 F. 4378

Apprenti relieur

Intelligent est demandé tout de suite contre rétribution immédiate, chez Emile Kamstein, Rue de l'Hôpital 15, Fribourg.

ON DEMANDE
une jeune fille

honnête, pour aider dans le ménage et au magasin. Bon traitement, vie de famille. 4383
S'adresser sous P 4668 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
pour tout de suite

une bonne fille

de toute confiance pour aider au café et au ménage. 4380
S'adresser au Café Beau Site, Fribourg.

ON DEMANDE
pour tout de suite

une jeune fille

honnête, pour aider dans le ménage et au magasin. Bon traitement, vie de famille. 4383
S'adresser sous P 4668 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
pour tout de suite

une bonne fille

de toute confiance pour aider au café et au ménage. 4380
S'adresser au Café Beau Site, Fribourg.

Bandages herniaires

Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour. Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double, et moyennant les mesures, l'envoi sur commande. Discretion absolue, chez
G. GERMOND, sellier, Payerne.

On serait acheter
d'un domaine de 40 à 80 poses même au delà
Faire offres avec prix à Publicitas, S. A., Fribourg, sous chiffres P 4221 F.

DOMAINE A VENDRE

Mlle Eugénie et Caroline KUENLIN, à Marly-le-Grand, offrent à vendre pour entrer en jouissance le 23 février 1919, leur domaine situé au territoire des communes de Marly-le-Grand et Marly-le-Petit, consistant en une maison d'habitants, grange, écurie, remise, four, assoit et 44 poses 241 perches de prés et champs.

S'adresser jusqu'au 20 août 1918, à M. Paul DROUX, notaire, à Fribourg, qui est chargé de renseigner sur les conditions de vente et de recevoir les offres. 4238/912

Par commission : Paul Droux, notaire.

JEUNE FILLE

propre et active, sachant faire la cuisine, est demandée tout de suite. 30 fr. par mois. 4382
Offres avec certificats sous P 4685 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE UNE
file de cuisine
et une
bonne à tout faire
(ouvrage léger). 4380
S'adresser sous P 2131 M à Publicitas S. A., Montreux.

Une bonne fille

au courant des travaux du ménage, pourrait entrer tout de suite chez M^{me} Jeanne VAUCHER, boucherie, à Fleurier.

MAITRE VACHER
sans enfants

Désire place stable

dans une ferme où chez marchand de bétail, avec, si possible, logement.
Entrée à volonté.
S'adresser sous P 4669 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Industrie du Valais demande

premier comptable expérimenté

de préférence marié. — Offres avec prétentions et références sous chiffre S 2313 L Publicitas S. A., Lausanne. 4388

JOLIE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

dans le village de Léchelles, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et 200 perches de verger, plus 10 poses d'excellent terrain de rapport, situés sur la route cantonale Fribourg-Payerne et à proximité de la gare.
Eclairage électrique.
La vente aux enchères de ce petit domaine aura lieu au détail, au buffet de la gare de Léchelles, le 12 août prochain, à 3 h. du soir, cas échéant en bloc.
L'expozant :
Germain EBY.

A VENDRE
joli fourneau en catalles

en très bon état, brûlant tout combustible et donnant beaucoup de chaleur. 4381
S'adresser à M. Dévols, architecte, à Fribourg.

OCCASION UNIQUE

A vendre plusieurs petits chars à 4 roues, presque neufs. 4384
S'adr. sous chiffre P 4668 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
15 lits

en bon état, bois et fer, ainsi qu'un piano. 4386
S'adresser au magasin de meubles, Grand'Rue, 60.

PERDU

depuis la rue de Lausanne aux Charmettes une
grande broche
noire avec tête

La rapporter contre récompense à M^{me} Maurice Nordmann, rue de Lausanne, 18.

Recommandation

Le soussigné avise le public qu'il s'est établi pour son compte comme

couvreur

Se recommande Simon Poffet, couvreur, vallée du Gottéron. 4252

Fleurs Naturelles



A. Murith

48, RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG
Téléph. 143

Abricots du Valais

Extra 10 kilog. franco Fr. 10.
5 et 10.
Galliard Frères, Saxon.

Papiers peints

immense choix. Très bon marché, chez F. BOPP, Ameublements, rue du Tir, Fribourg.

Glacières

Sorbetières
Moules à glace
Presse-fruit
Appareils à stériliser
Verres à conserves
POTAGERS
Garde-manger
Machines à hacher
Machines à nettoyer les couteaux
Balances de cuisine

E. WASSMER
S. A.
Fribourg

On demande

JEUNE HOMME

de 16 à 18 ans, pour aider aux travaux de la campagne. Bons gages et bons soins assurés.
Ecrire : Léon Béné, Carrière-Vesennaz, Genève. 4327

Famille catholique à Lucerne demande

filles de chambre

bien recommandées, sachant coudre et repasser. 4369
S'adr. à Publicitas S. A., Fribourg sous chiffre P 4641 F.

ON DEMANDE
jeune homme

sachant traire et faucher. Entrée immédiate ou à convenir.
S'adresser à Adolphe Desaulles, Fenin (Nenchâtel).

VOICI LA MEILLEURE ADRESSE

pour vendre vos chevaux pour l'abattage ainsi que ceux abattus d'urg. :

Boucherie Chevraline Centrale
Louve, 7 LAUSANNE Louve, 7
Maison ne les revendant pas pour le travail.
Téléph. : jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.80.

OCCASION

à vendre à prix favorable :

- 1 paletot,
- 2 paires souliers N° 41-42,
- 1 parapluie

usages, mais en bon état.
S'adresser : Rue de la Banque, 10, IV^{me}, entre 1-2 h. et 7-8 heures. 4362

ON DEMANDE A LOUER

pour tout de suite, à la campagne, éventuellement à l'année, un

chalet

ou maisonnette meublée. 4363
Adresser les offres : Rue de Lausanne 38, Fribourg.

Abricots

Franco brut 5 kg. 10 kg. 20 kg.
Extra Fr. 11.— 20.— 35.—
Moyens » 9.50 17.— 32.—
Em. Felley, Saxon.

HOMME

de toute confiance, connaissant bien la place, parlant à l'allemand

accepterait un emploi

Peut fournir bonnes garanties
Offres par écrit sous P 4622 à Publicitas S. A., Fribourg

ON demande
JEUNE FILLE

pour aider dans le ménage.
S'adresser à M^{me} Selzer Winkelriedstr., 20, Lucerne.

Famille catholique de personnes DEMANDE, France, un

domaine

de vingt à vingt-cinq hectares à travailler à moitié fruit.
S'adresser sous P 4642 F. Publicitas S. A., Fribourg.

Pour peu de temps seulement nous pouvons encore offrir une certaine quantité d'art. qui, en partie, sont énumérés ci-après :

<p>Nous expédions contre remboursement</p> <p>17-21 22-26</p> <p>Bottines enfants, cuir ciré, bouts fer 8.— » » non doublées, fort 10.— » » cuir souple, bouts fer 7.50 9.— » » peau de veau, non doublées, jolies 12.— » » box « Derby » fortes semelles 14.—</p> <p>26-29 30-35</p> <p>» » pour garçons et filles, sans couture derrière, ferré 15.50 18.50 » » » avec » 15.50 18.50 » » » p. dimanche, avec bouts 13.— 15.50 » » » non doublées 15.— 17.50 » » » en box élégant 17.— 19.— » » » Derby, peau de veau et box 18.50 22.— » » de sport, imperméable, noir 24.— 28.— » » » brun 24.50 29.—</p> <p>36-39</p> <p>» » garçons, non doublé, Derby, pour dimanche 25.— » » en box, marque Bally, Derby 30.— » » en cuir imperméable 36.50 » » boxéall, forme américaine 36.— » » façon militaire, ferré 36.— » » Souliers napolitains, ferré, solide 22.50</p> <p>40-46</p> <p>Souliers de montagne, p. hommes, Chrome imperméable, non ferré 45.— » » » extra forte semelle 50.— » » » imperméable, gros ferrage à clous forgés 55.—</p> <p>la claque d'une seule pièce, extra 62.— » » brun, en chrome imperméable non ferré, sans bouts 55.—</p>	<p>Achetez sans tarder</p> <p>36-43</p> <p>Bottines pour Dames, cuir ciré, bout, sur 1 forme 22.— » » » non doublées, sans couture derrière 24.— » » » avec couture derrière 24.— » » » cuir ciré, jolie forme 23.— » » » veau et boxéall, très soigné 27.50 » » » « Derby » chevreaux, bouts vernis 29.50 » » » boxéall, bouts vernis, extra 31.— » » » tige haute 35.—</p> <p>» » boxéall, tige chevreaux, sur 1 forme, avec bouts vernis, très souple 39.50 » » » tige ½ haute, talons bas, sans bouts, cuir souple, solide 26.50 » » » peau de chagrin, sans bouts, tige ½ haute, talons bas 26.— » » » tige en lasting, claque en peau de chagrin, tige ½ haute, talons bas 22.— » » » en lasting, bouts vernis, tige ½ haute, talons bas 19.50</p> <p>» » » à boutons, box, bouts vernis, élégant 35.— » » » Souliers bas, non doublés, très fort, 21.— » » » cuir ciré, jolie forme, bouts 22.— » » » en box, jolie forme, très pratique 23.— » » » en box, « Derby » talons ½ haut 23.— » » » chevreaux, bouts vernis, 22.— » » » talons haut 24.50 » » » peau de chagrin, solide et souple, jolie forme 24.— » » » en chevreaux, bouts vernis, très chic, 32.—</p> <p>40-47</p> <p>Napolitains pour hommes, solide, ferré, 28.— Souliers de quartier, cuir ciré, ferré, solide, 28.50 Souliers militaires, à souflets, ferré, 31.— » » » plus haute tige 36.— » » » en peau de veau, non ferré 36.50 » » » à soufflet, qualité extra 40.—</p> <p>Bottines de dimanche, cuir ciré, bouts, 30.— » » » « Derby » chevillés bois 33.— » » » en peau de veau 39.— » » » Derby » en box, belle qualité, 36.— » » » supérieur, 38.— » » » tige chevreaux, fin 40.—</p>
---	---

Pour les vacances

22-29	30-35	36-40	41-42
Zoccoli avec des courroies jaunes	3.20	3.90	4.10 4.90
» » » noirs, solide	3.50	4.10	4.90 5.75
22-29	30-35	36-40	41-42
Sandales avec semelles de bois, le dessus en cuir jaune	3.75	4.50	5.— 5.50
» » » le dessus cuir noir, solide	24-26	27-31	32-36 37-41 42-47
» » » » 3.90	4.60	5.70	6.30 7.90
» » » le dessus en boxéall, noir, très joli et léger, art.	22-25	26-31	32-36 37-42
» » » » 5.—	6.—	7.—	8.50

CHAUSSURES MODERNES S. A.

J. MARTY, gérant

Rue de Romont, 26 FRIBOURG

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

Téléphone 589